

# COMMUNE DE CASTELNAU D'ARBIEU

## Rapport de Présentation

### - SOMMAIRE -

#### **1ère Partie : DIAGNOSTIC COMMUNAL**

- I - ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES
  
- II - ANALYSE TERRITORIALE
  - II - 1 ANALYSE DES ESPACES ET MILIEUX NATURELS
  - II - 2 VOLET PAYSAGER ET ENVIRONNEMENTAL
  
- III - ANALYSE URBAINE ET TECHNIQUE

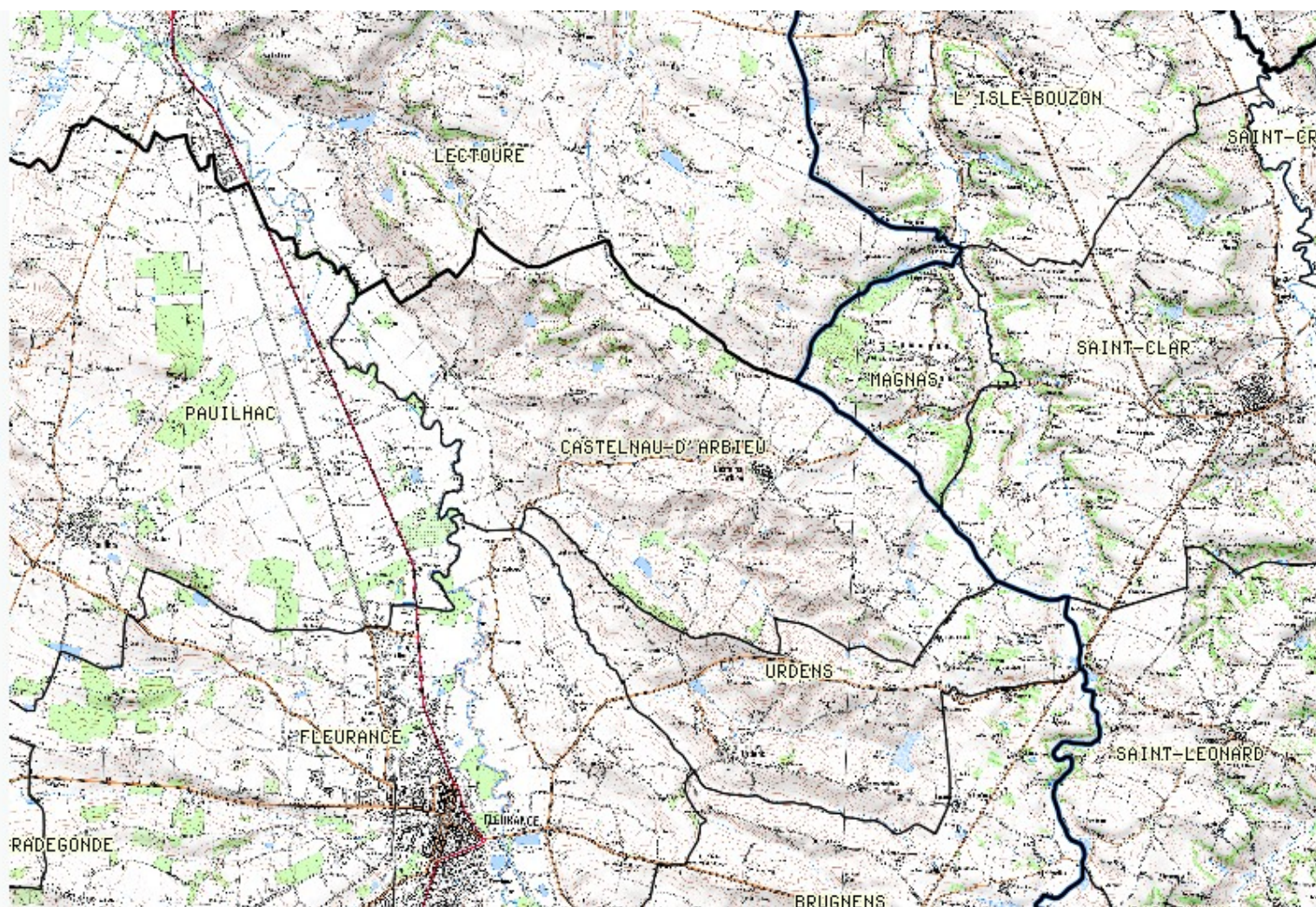
#### **2ème Partie : LE PROJET DE CARTE COMMUNALE**

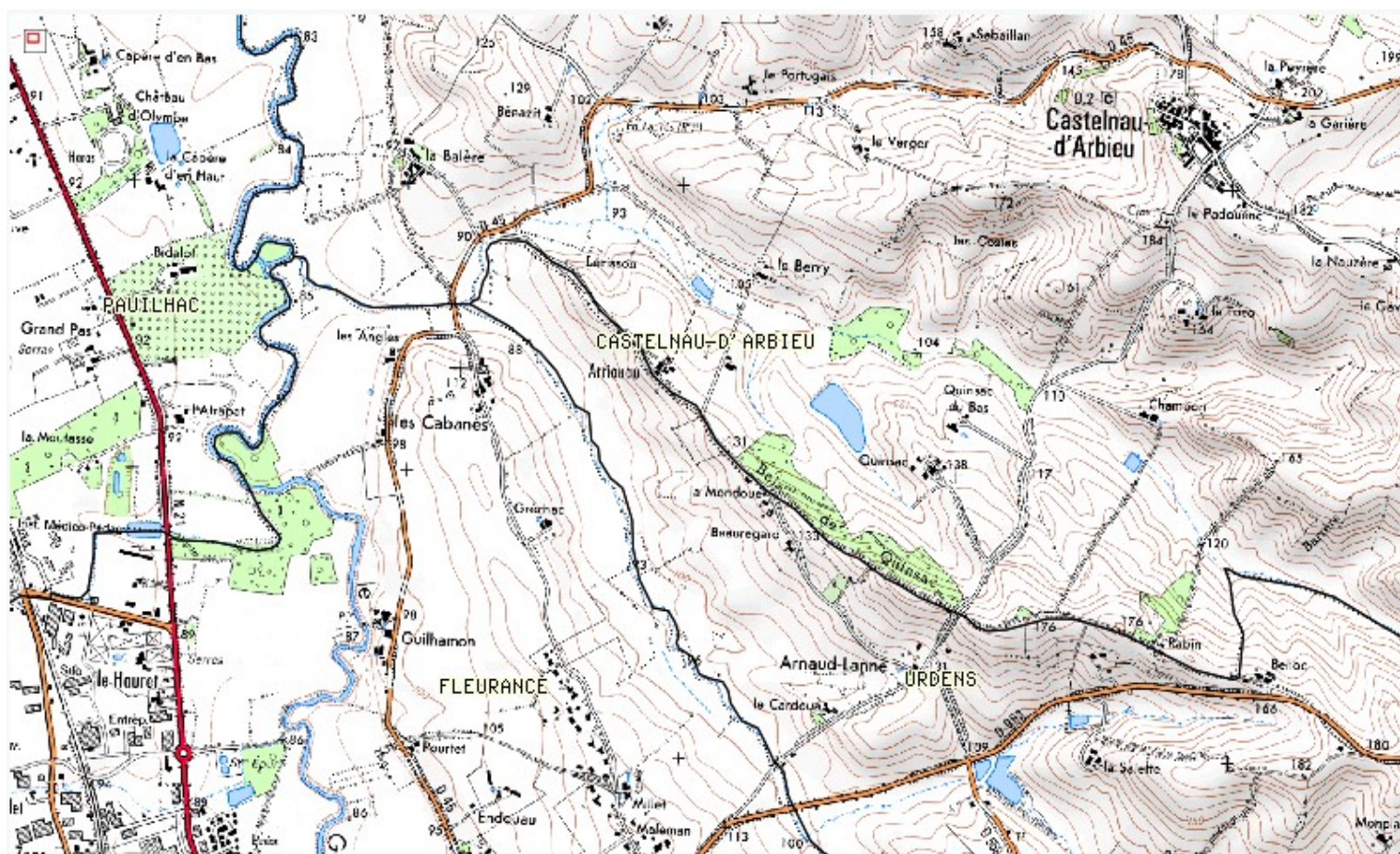
- I - LES CONTRAINTES
  
- II - LES ENJEUX
  
- III - CHOIX DU ZONAGE
  
- IV - INCIDENCES ET PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT
  - IV-1 PRECONISATIONS PARTICULIERES
  - IV-2 DISPOSITIONS GENERALES
  
- V - SECURITE

## 1ère Partie : DIAGNOSTIC COMMUNAL

La Commune de CASTELNAU D'ARBIEU, située dans le pays de la Lomagne Gersoise, est desservie par la RD n° 45 et à partir de la RD n°953 , liaison entre Fleurance et Saint-Clar . Elle fait partie du canton de Fleurance et est limitrophe avec les communes de Lectoure, Magnas , Saint-Clar , Urdens , Fleurance et Pauilhac.

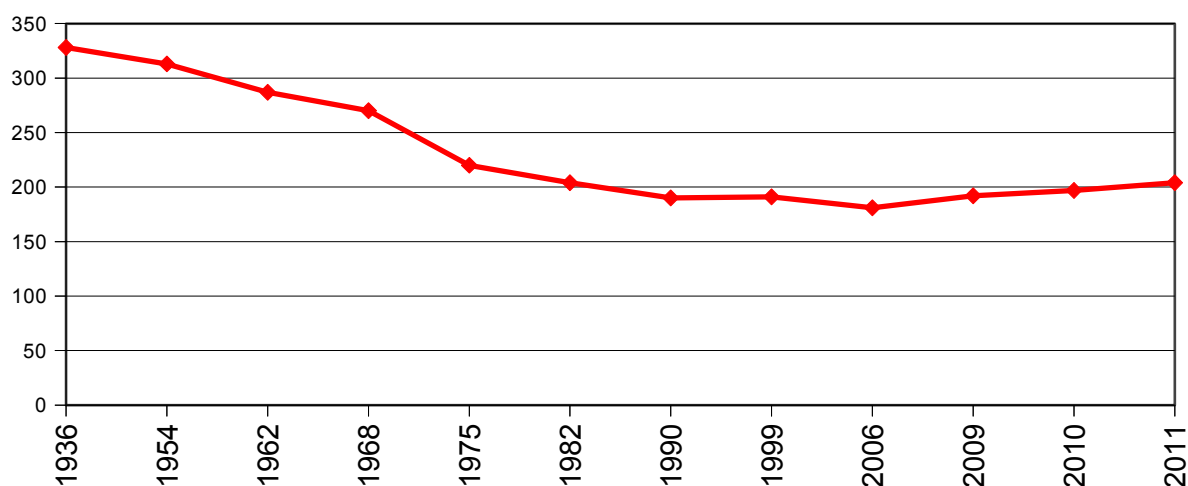
### SITUATION





## I - ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES

### DEMOGRAPHIE



<b>Population sans doubles comptes</b>	<b>1975</b>	<b>1982</b>	<b>1990</b>	<b>1999</b>	<b>2006</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
	220	204	190	191	181	192	197	204
<b>Evolution en %</b>	<b>1999/1990</b>	<b>1990/1982</b>	<b>1982/1975</b>	<b>2006/1999</b>	<b>2009/2006</b>	<b>2010/2009</b>	<b>2011/2010</b>	
	0,5%	-6,9%	-7,3%	-5,20%	6,07%	2,60%	3,55%	
<b>Solde migratoire</b>	1	-14	-16	-10	11	5	7	

Depuis 2006, époque où l'on constate une forte baisse démographique , le niveau de population n'a cessé d'augmenté .

Une forte progression apparaît en 2009 pour continuer de croître jusqu'à aujourd'hui. Depuis 2006 la démographie à crû de 12,70% .

L'objectif de la Commune étant d'améliorer l' accueil de population et de continuer à faire progresser la démographie sur son territoire sans dépasser un seuil de 250 habitants.

## POP T1M - Population

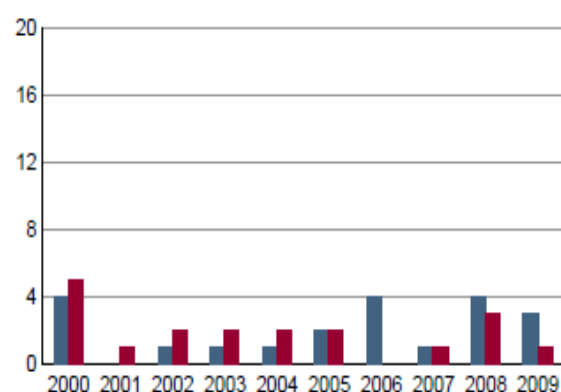
	1968	1975	1982	1990	1999	2008
Population	270	220	204	188	187	201
Densité moyenne (hab/km <sup>2</sup> )	16,5	13,5	12,5	11,5	11,4	12,3

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombrements - RP1999 et RP2008 exploitations principales.

## POP T2M - Indicateurs démographiques

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2008
Variation annuelle moyenne de la population en %	-2,9	-1,1	-1,0	-0,1	+0,8
- due au solde naturel en %	+0,2	-0,2	-1,1	-0,5	-0,1
- due au solde apparent des entrées sorties en %	-3,1	-0,9	+0,1	+0,4	+0,9
Taux de natalité en ‰	12,2	12,7	7,6	8,3	8,6
Taux de mortalité en ‰	9,8	14,7	18,4	13,0	9,8

## POP G1 - Naissances et décès

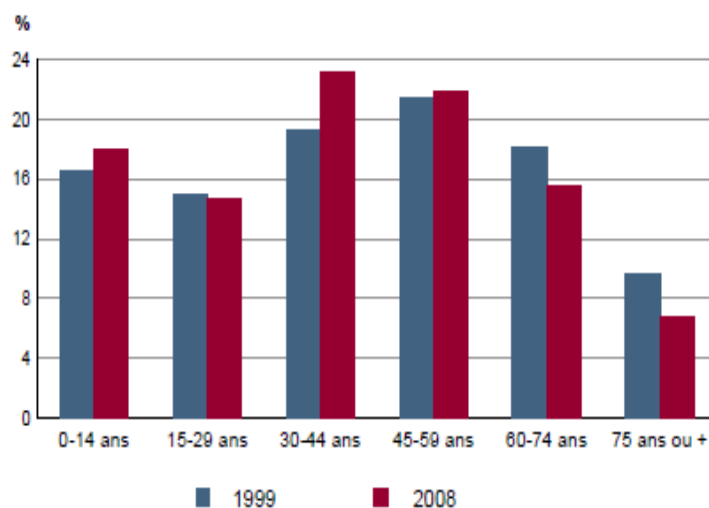


## POP T3 - Population par sexe et âge en 2008

	Hommes	%	Femmes	%
<b>Ensemble</b>	<b>112</b>	<b>100,0</b>	<b>89</b>	<b>100,0</b>
0 à 14 ans	21	19,1	15	16,5
15 à 29 ans	18	15,9	12	13,2
30 à 44 ans	26	23,3	20	23,1
45 à 59 ans	24	21,7	20	22,0
60 à 74 ans	15	13,0	17	18,7
75 à 89 ans	8	6,9	5	5,5
90 ans ou plus	0	0,0	1	1,1
0 à 19 ans	31	27,6	19	20,9
20 à 64 ans	66	58,5	55	61,5
65 ans ou plus	16	13,9	16	17,6

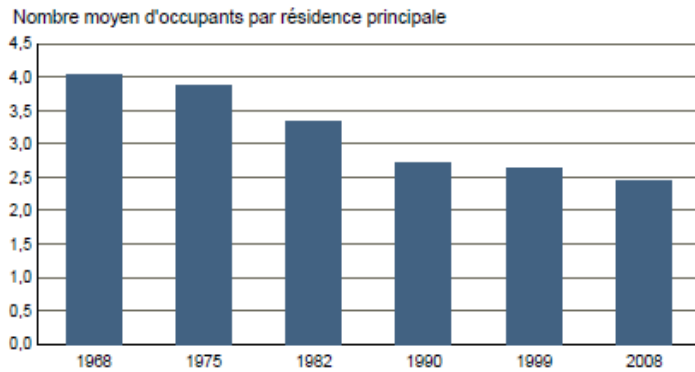
Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

## POP G2 - Population par grande tranche d'âge



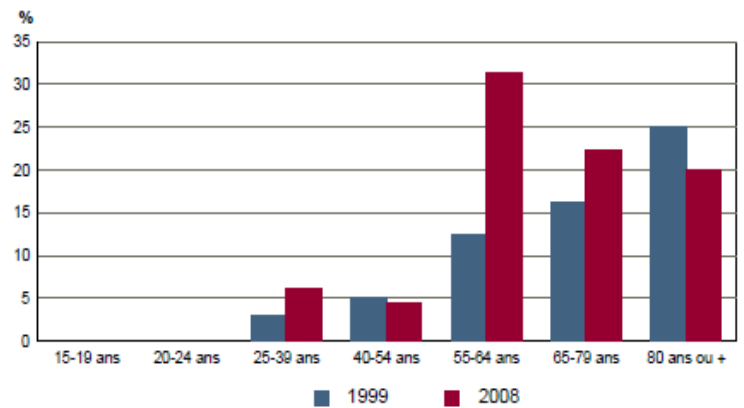
Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales.

### FAM G1M - Évolution de la taille des ménages



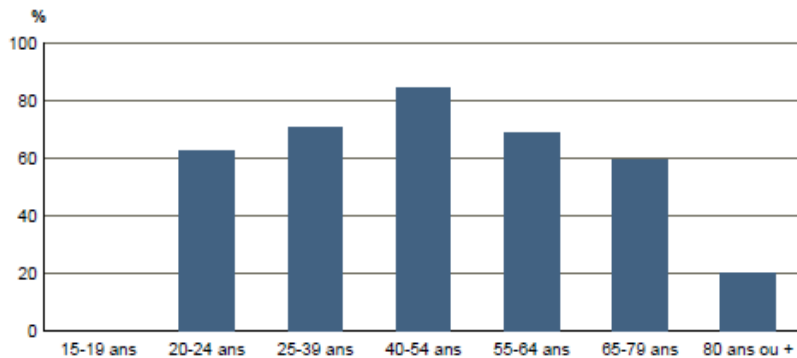
Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments - RP1999 et RP2008 exploitations principales.

### FAM G2 - Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge - population des ménages



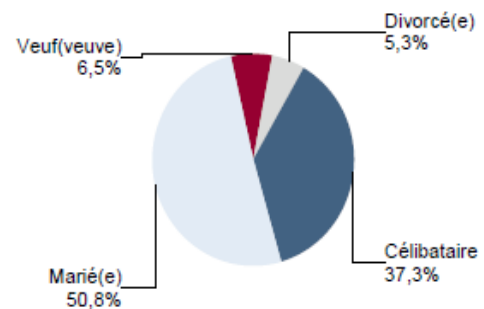
Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales.

### FAM G3 - Personnes de 15 ans ou plus déclarant vivre en couple selon l'âge en 2008



Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

### FAM G4 - État matrimonial légal des personnes de 15 ans ou plus en 2008



Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

## LOGEMENT

## LOG T1M - Évolution du nombre de logements par catégorie

	1968	1975	1982	1990	1999	2007
Ensemble	80	75	89	103	91	105
Résidences principales	67	57	61	69	71	78
Résidences secondaires et logements occasionnels	1	6	24	13	10	20
Logements vacants	12	12	4	21	10	7

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremens - RP1999 et RP2007 exploitations principales.

## LOG T2 - Catégories et types de logements

	2007	%	1999	%
Ensemble	105	100,0	91	100,0
Résidences principales	78	74,6	71	78,0
Résidences secondaires et logements occasionnels	20	18,7	10	11,0
Logements vacants	7	6,7	10	11,0
Maisons	104	99,1	91	100,0
Appartements	0	0,0	0	0,0

## LOG T3 - Résidences principales selon le nombre de pièces

	2008	%	1999	%
Ensemble	80	100,0	71	100,0
1 pièce	2	2,4	0	0,0
2 pièces	3	3,7	4	5,6
3 pièces	3	3,7	3	4,2
4 pièces	18	22,0	17	23,9
5 pièces ou plus	55	68,3	47	66,2

Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales.

## LOG T4 - Nombre moyen de pièces des résidences principales

	2008	1999
Nombre moyen de pièces par résidence principale	5,3	5,2
- maison	5,3	5,2
- appartement	///	///

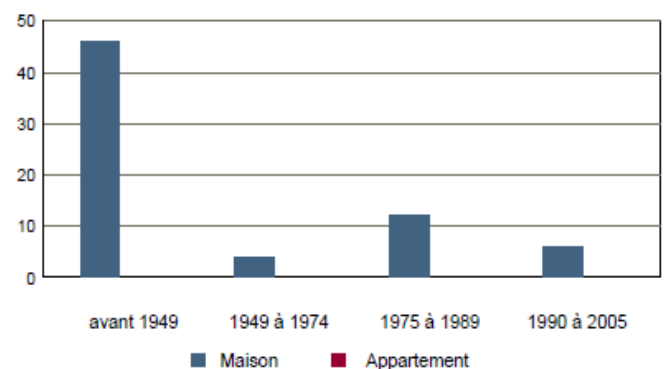
Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales.

## LOG T5 - Résidences principales en 2008 selon la période d'achèvement

	Nombre	%
Résidences principales construites avant 2006	68	100,0
Avant 1949	46	67,1
De 1949 à 1974	4	5,7
De 1975 à 1989	13	18,6
De 1990 à 2005	6	8,6

Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

## LOG G1 - Résidences principales en 2008 selon le type de logement et la période d'achèvement



Résidences principales construites avant 2006.

Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

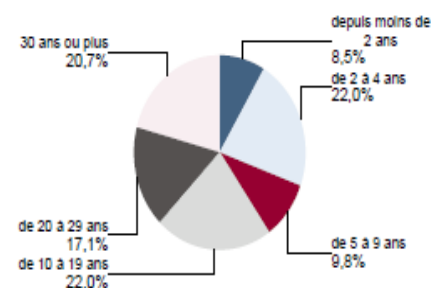
On constate une forte progression de la construction de logements à partir de 2007, ce qui coïncide avec l'évolution de la courbe démographique.

#### LOG T6 - Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2008

	Nombre de ménages	Part des ménages en %	Population des ménages	Nombre moyen de pièces par logement	personne
Ensemble	80	100,0	195	5,3	2,2
Depuis moins de 2 ans	7	8,5	17	5,3	2,2
De 2 à 4 ans	18	22,0	49	4,8	1,7
De 5 à 9 ans	8	9,8	16	5,3	2,6
10 ans ou plus	48	59,8	114	5,5	2,3

Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

#### LOG G2 - Ancienneté d'emménagement des ménages en 2008



Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

#### LOG T7 - Résidences principales selon le statut d'occupation

	2008		Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)	1999	
	Nombre	%		Nombre	%
Ensemble	80	100,0	195	71	100,0
Propriétaire	71	89,0	174	59	83,1
Locataire	5	6,1	14	6	8,5
dont d'un logement HLM loué vide	0	0,0	0	0	0,0
Logé gratuitement	4	4,9	8	6	8,5

Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales.

#### LOG T8M - Confort des résidences principales

	2007	%	1999	%
Ensemble	78	100,0	71	100,0
Salle de bain avec baignoire ou douche	76	97,6	65	91,5
Chauffage central collectif	0	0,0	0	0,0
Chauffage central individuel	36	46,3	29	40,8
Chauffage individuel "tout électrique"	21	26,8	11	15,5

Sources : Insee, RP1999 et RP2007 exploitations principales.

#### LOG T9 - Équipement automobile des ménages

	2007	%	1999	%
Ensemble	78	100,0	71	100,0
Au moins un emplacement réservé au stationnement	70	90,2	52	73,2
Au moins une voiture	78	100,0	67	94,4
- 1 voiture	34	43,9	30	42,3
- 2 voitures ou plus	44	56,1	37	52,1

Sources : Insee, RP1999 et RP2007 exploitations principales.



## Logements Communaux ;

La Commune de CASTELNAU D'ARBIEU dispose d'un logement Communal,

La Commune ne dispose pas de logements H L M.

## Lotissement

Lotissement communal de 7 lots qui est aujourd'hui loti en totalité.

## Logements privés

Locatifs privés : 10

Résidences secondaires : 15

## **ECONOMIE**

### **Agriculture**

L'activité agricole reste prédominante , orientée principalement vers la production de céréales ( pour l'essentiel du blé , du maïs , du tournesol et du soja ), avec des élevages de bovins ,porcin ,caprins et de volailles.

### **Exploitations Agricoles**

On constate une baisse du nombre d'exploitations mais en contrepartie cela est compensé par une forte augmentation des surfaces cultivées en fermage. Baisse également des activités d'élevage .

#### AGR T1M - Exploitations agricoles

	Nombre d'exploitations		SAU (1) moyenne (ha)	
	2000	1988	2000	1988
Toutes exploitations (2)	20	33	65	40
dont exploitations professionnelles	15	27	82	46

(1) : Superficie agricole utilisée

(2) : y compris les exploitations sans SAU

Source : AGRESTE, recensements agricoles, 1988 et 2000

#### AGR T2M - Superficies agricoles

	Exploitations concernées		Superficie (ha)	
	2000	1988	2000	1988
SAU (1) des exploitations sièges	20	32	1 300	1 330
Terres labourables	19	32	1 260	1 269
dont céréales	18	30	625	577
Superficie fourragère principale	8	12	89	123
dont superficie toujours en herbe	8	12	34	51
Superficie en fermage (2)	15	18	585	333

(1) : Superficie agricole utilisée

(2) : Superficie en ha ou parc en propriété et copropriété

Source : AGRESTE, recensements agricoles 1988 et 2000

#### AGR T3M - Cheptel

	Exploitations concernées		Effectif	
	2000	1988	2000	1988
Bovins	6	10	167	205
dont vaches	6	10	109	131
Volailles	8	20	266	2 459

Source : AGRESTE, recensements agricoles 1988 et 2000

**AGR T4M - Orientation technico-économique des exploitations**

**AGR G1M - Répartition de la SAU selon les principales orientations technico-économiques en 2000**

	Exploitations		Superficie agricole utilisée (ha)	
	2000	1988	2000	1988
Ensemble	20	32	1 300	1 330
dont : grandes cultures	16	27	1 168	1 204
légumes, fruits, viticulture	c	0	c	0
bovins	0	0	0	0
autres animaux	0	0	0	0

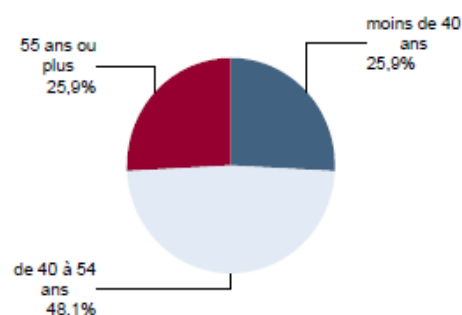
Graphique non éditable  
pour cause de secret statistique

Source : AGRESTE, recensements agricoles 1988 et 2000

**AGR T5M - Population - Main d'oeuvre**

**AGR G2M - Répartition des chefs d'exploitation et coexploitants selon l'âge en 2000**

	2000	1988
Chefs d'exploitations et coexploitants	27	36
dont à temps complet	20	29
Population familiale active sur les exploitations	43	62
Unités de travail annuel (y.c. ETA-CUMA) (1)	32	58
dont : UTA familiales	30	51
UTA salariées	c	5



(1) : Entreprises de travaux agricoles (ETA), Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA)

Source : AGRESTE, recensements agricoles 1988 et 2000

Source : AGRESTE, recensement agricole 2000

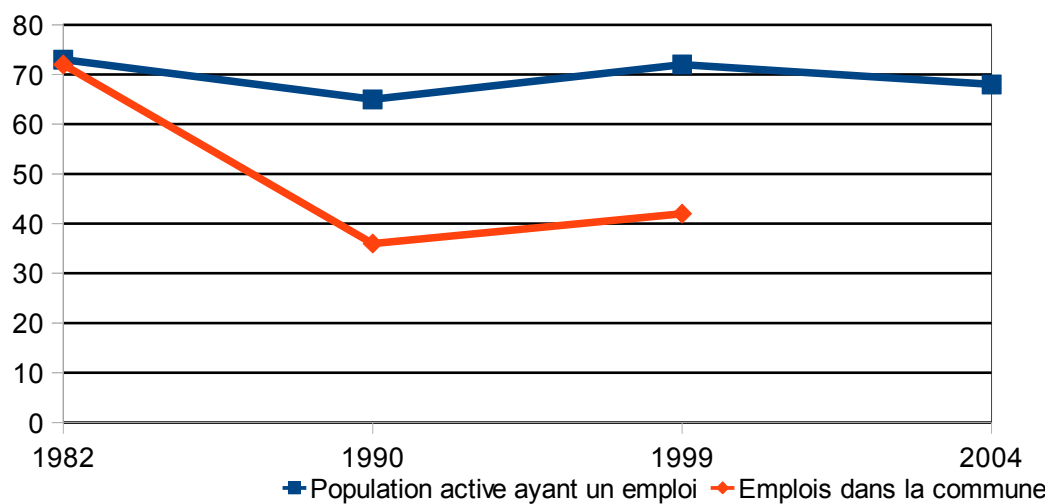
**Tourisme**

Tourisme local ,  
Trois gîtes ruraux et deux chambres d'hôtes .

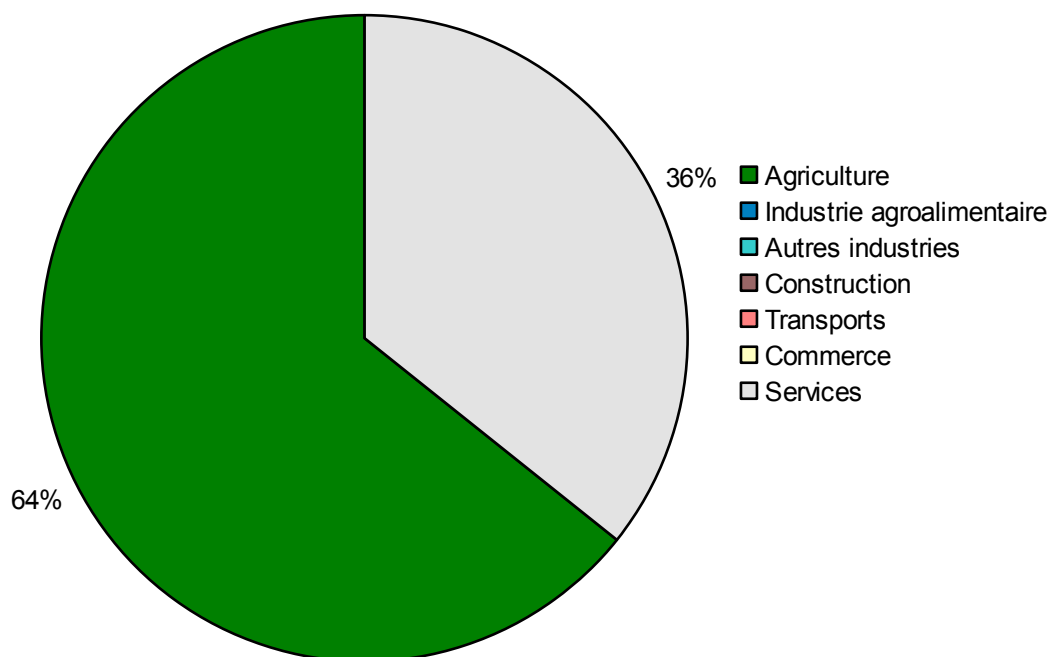
**Services**

- La Mairie ,

# Emploi



Emplois par secteurs d'activités en 1999



**EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité**

	2008	1999
<b>Ensemble</b>	<b>134</b>	<b>117</b>
Actifs en %	73,6	65,8
dont :		
actifs ayant un emploi en %	64,9	61,5
chômeurs en %	8,7	3,4
Inactifs en %	26,4	34,2
élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	8,7	7,7
retraités ou préretraités en %	8,7	12,0
autres inactifs en %	8,9	14,5

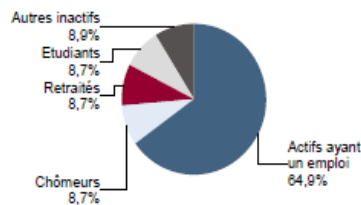
En 1999, les militaires du contingent formaient une catégorie d'actifs à part.

Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales.

**EMP T2 - Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2008**

	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
<b>Ensemble</b>	<b>134</b>	<b>98</b>	<b>73,6</b>	<b>87</b>	<b>64,9</b>
15 à 24 ans	21	8	36,7	7	32,2
25 à 54 ans	81	74	91,1	68	83,9
55 à 64 ans	31	17	53,1	12	37,5
<b>Hommes</b>	<b>75</b>	<b>55</b>	<b>72,6</b>	<b>52</b>	<b>68,7</b>
15 à 24 ans	14	6	40,6	6	40,6
25 à 54 ans	44	39	88,1	37	83,7
55 à 64 ans	17	10	58,8	9	52,9
<b>Femmes</b>	<b>59</b>	<b>44</b>	<b>75,0</b>	<b>35</b>	<b>60,0</b>
15 à 24 ans	7	2	28,6	1	14,3
25 à 54 ans	37	35	94,7	31	84,2
55 à 64 ans	15	7	46,7	3	20,0

Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

**EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2008**

Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

**EMP T3 - Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle**

	2008	dont actifs ayant un emploi	1999	dont actifs ayant un emploi
<b>Ensemble</b>				
dont :				
Agriculteurs exploitants				
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise				
Cadres et professions intellectuelles sup.				
Professions intermédiaires				
Employés				
Ouvriers				

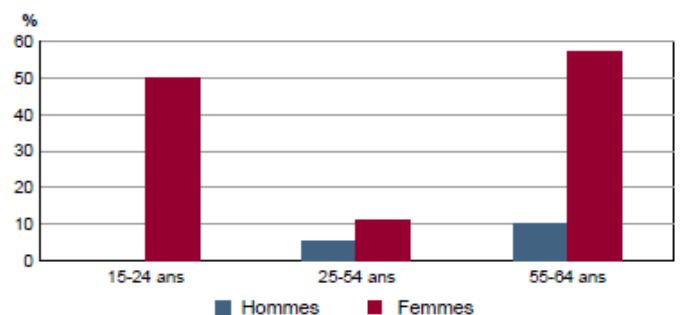
Tableau non disponible pour cette zone

Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations complémentaires.

**EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans**

	2008	1999
<b>Nombre de chômeurs</b>	<b>12</b>	<b>4</b>
Taux de chômage en %	11,9	5,2
Taux de chômage des hommes en %	5,4	0,0
Taux de chômage des femmes en %	20,0	12,1
Part des femmes parmi les chômeurs en %	75,0	100,0

Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales.

**EMP G2 - Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par sexe et âge en 2008**

Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

**EMP T5 - Emploi et activité**

	2008	1999
<b>Nombre d'emplois dans la zone</b>	<b>31</b>	<b>42</b>
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	88	72
Indicateur de concentration d'emploi	35,7	58,3
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	60,3	49,4

L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail.

RP : Recensement de la population

**EMP T6 - Emplois selon le statut professionnel**

	2008	%	1999	%
<b>Ensemble</b>	<b>31</b>	<b>100,0</b>	<b>42</b>	<b>100,0</b>
<b>Salariés</b>	<b>5</b>	<b>15,8</b>	<b>15</b>	<b>35,7</b>
dont femmes	3	9,4	9	21,4
dont temps partiel	1	3,2	7	16,7
<b>Non salariés</b>	<b>26</b>	<b>84,2</b>	<b>27</b>	<b>64,3</b>
dont femmes	5	15,5	8	19,0
dont temps partiel	2	6,2	3	7,1

Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales lieu de travail.

5/18

## II – ANALYSE TERRITORIALE

### II -1 ANALYSE DES ESPACES ET MILIEUX NATURELS

#### LA MORPHOLOGIE DU SITE



La commune de Castelnaud d'Arbieu est située dans la partie nord-est du canton de Fleurance et est desservie par la Route Départementale n°45 ( de Fleurance à Miradoux ) .

Le village est situé à 6 km de Fleurance , le chef lieu de canton , et à 31 km de Auch .

La superficie de la commune est de 1634 ha. L'altitude minimum est de 82 m au lieu dit "La Rivière " à la limite nord-est , et l'altitude maximum est de 230 m au point géodésique situé près du lieu dit "Mouné " .

Castelnaud d'Arbieu fait parti de la Lomagne Gersoise et plus particulièrement du Pays de Gaure .

La Lomagne correspond à l'**extrémité Nord-Est de l'éventail gascon** . Ce pays historique et affectif, aux frontières élastiques, est à cheval sur deux départements : le Gers et le Tam et Garonne. Il trouve son unité :

- dans la **mise en valeur de sols de qualité** , où coexistent **tradition maraîchère** et **céréaliculture intensive** ,
- dans la **réurrence** de certaines **formes architecturales** ,
- dans son ambiance générale que domine atmosphère "**continentale**" et proximité de la plaine **garonnaise** .

Derrière cette unité, on distingue deux entités , **deux Lomagne véritablement distinctes** :

- une **Lomagne majoritairement gersoise**, blanche et **pierreuse**, parcourue de larges vallées orientées Sud-Nord, partagées par des coteaux au relief aplani (petits plateaux).
- une **Lomagne garonnaise**, brune et **terreuse**, plus boisée, au visage plus arrondi et bossu, où les rivières s'orientent vers le Nord-Est et la Garonne dont elles ont modelé les anciennes terrasses.

Elles sont séparées par l'**ourlet** caillouteux d'un l'ancien lit de la Garonne, que surplombe la **crête tolosane** .

## LA LOMAGNE GERSOISE :

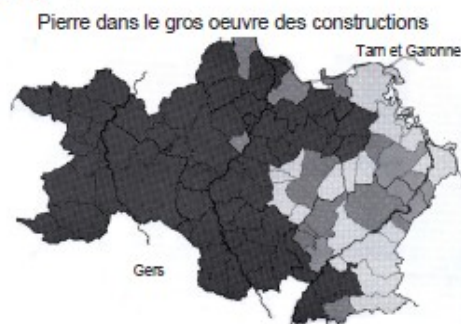
Si à l'Est, la Lomagne gersoise vient buter sur une "frontière naturelle", à l'Ouest, elle se confond subtilement à la Ténarèze condomoise sans néanmoins dépasser le "coteau de l'Auvignon".

Ses contours sont plus flous avec l'Agenais au Nord et le Pays d'Auch au Sud.

Terre riche et «ronde» aux terroirs agricoles opulents et aux "vieilles pierres" chargées d'histoire, la Lomagne gersoise est marquée par la modernisation d'une agriculture qui a brusquement changé d'échelle. Son paysage présente **deux visages** qui par **jeux de contrastes et paradoxes** , se mettent réciproquement en relief :

- un paysage **ouvert et ample** , aux reliefs marqués et **élevés**, aux grandes étendues uniformes de **terre cultivée**,
- un paysage identitaire et relictuel, fondé sur un substrat de **pierre calcaire** :
  - aux formes végétales typiques et aux milieux naturels rares
  - aux activités agricoles spécifiques notamment la culture de l'ail et du melon
  - et au patrimoine architectural caractéristique

Son économie est organisée autour de deux centres dynamiques situés à la frange Ouest et sur l'**axe Agen-Auch** , **Lectoure** , vieille cité "d'art et d'histoire", et l'ancienne Bastide de **Fleurance** , pôle économique, mais aussi autour de bourgs et bourgades, eux mêmes au centre d'arrière-pays aux caractères propres : Mauvezin, Saint-Clar et Miradoux.



Canton Gersois de Lectoure, Miradoux, Saint-Clar  
Canton Tam et Garonnais de Lavit, Auvillar, Beaumont, Saint-Nicolas  
Source : « Pays de Lomagne, indicateur du patrimoine architectural », Ministère de la culture, Direction du Patrimoine, Commission régionale Midi-Pyrénées, 1982



© Act'Image - Toulouse, CAUE 32 et Arbre et Paysage 32



Grandes cultures et retenues collinaires - vue aérienne -



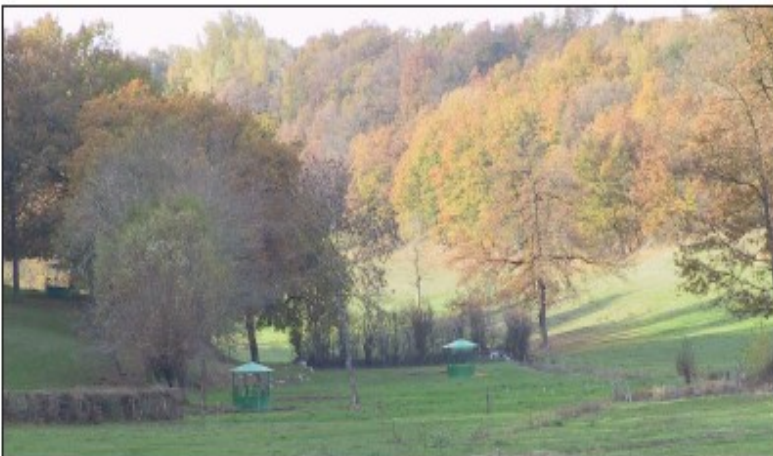
Grandes cultures et rampe d'irrigation



Longues collines cultivées



Ferme au loin ,en été, entourée de céréales



Vallon de Lomagne encore voué à l'élevage



La végétation s'installe sur les bancs calcaires

## Des terres riches aux sols argileux hétérogènes

Les terres de Lomagne sont réputées pour leur fertilité. Le calcaire a naturellement enrichi les sols où il s'est décomposé. Il forme avec l'argile des **argilo-calcaires** "lourds" mais humifères et bien carbonatés au pH localement élevé :

- les **terreforts** profonds et fertiles
- les **peyrusquets**, très superficiels (le rocher affleurant presque)

Ces sols "calci-magnésiques" sont de véritables "terres à blé" car ils avaient entre autre la propriété de "rigidifier les tiges des céréales".

Le calcaire est toutefois absent de certains sols. Lorsqu'il a été lessivé, il forme des "**boulbènes**", **paradoxalement très acides en Lomagne**, ou des **argiles à grenailles**. Dans la boucle du Gers, à l'Ouest de Fleurance, une vaste étendue de boulbènes occupe les versants de Ste Radegonde et de Pauilhac.

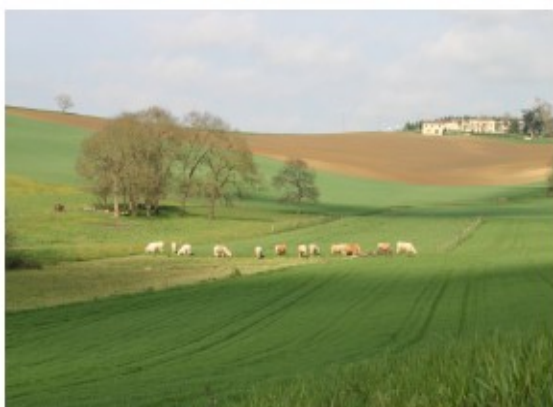
Sols calcaires et sols acides cohabitent fréquemment, se rencontrent et se mélangent, comme en témoigne le cas extrême et surprenant de la Romieu où les assises calcaires peuvent par endroit supporter des sols sableux et acides (sable fauve) et leur végétation associée.



## Vigne et élevage présents mais marginaux

Vigne et élevage qui valorisaient les terres les plus difficiles et accidentées ont régressé de manière très significative.

Du **Haut-Armagnac** viticole ne subsistent que de très rares et anecdotiques pièces de vigne excepté en limite Nord où le vignoble du Brulhois s'achève. Anciennes "**terres d'élevage**" bovin, les pâtures se sont aujourd'hui réfugiées sur quelques coteaux abrupts ou de rares fonds de vallée. Elles n'occupent plus que **8% de la SAU contre 35% il y a 30 ans**. Comme partout l'avi-culture se développe et installe de nouveaux parcours.



Les prairies, rares tâches de verdure permanentes



Lambeau de vigne

## Une diversité de cultures spécialisées...

...héritées d'une tradition maraîchère et fruitière

L'excellente qualité des sols a permis à la Lomagne de diversifier ses productions. **L'ail de Lomagne et le melon de Lectoure** mais aussi le pruneau d'Agen (vergers du Lectourois) sont les illustres ambassadeurs d'une activité maraîchère et fruitière diversifiée (choux, échalote, fraise, courgette...) annonçant les paysages jardinés de l'Agenais et de la Moyenne-Garonne.

Ces cultures spéciales restent globalement discrètes dans les paysages agraires mais elles s'affirment nettement :

- dans l'ordonnement d'espaces «jardinés» qui ont eux aussi changé d'échelle
- parce qu'elles sont au premier rang de la production départemental de fruits et légumes
- parce qu'elles constituent toujours une image identitaire forte du terroir.



ail cultivé sous plastique

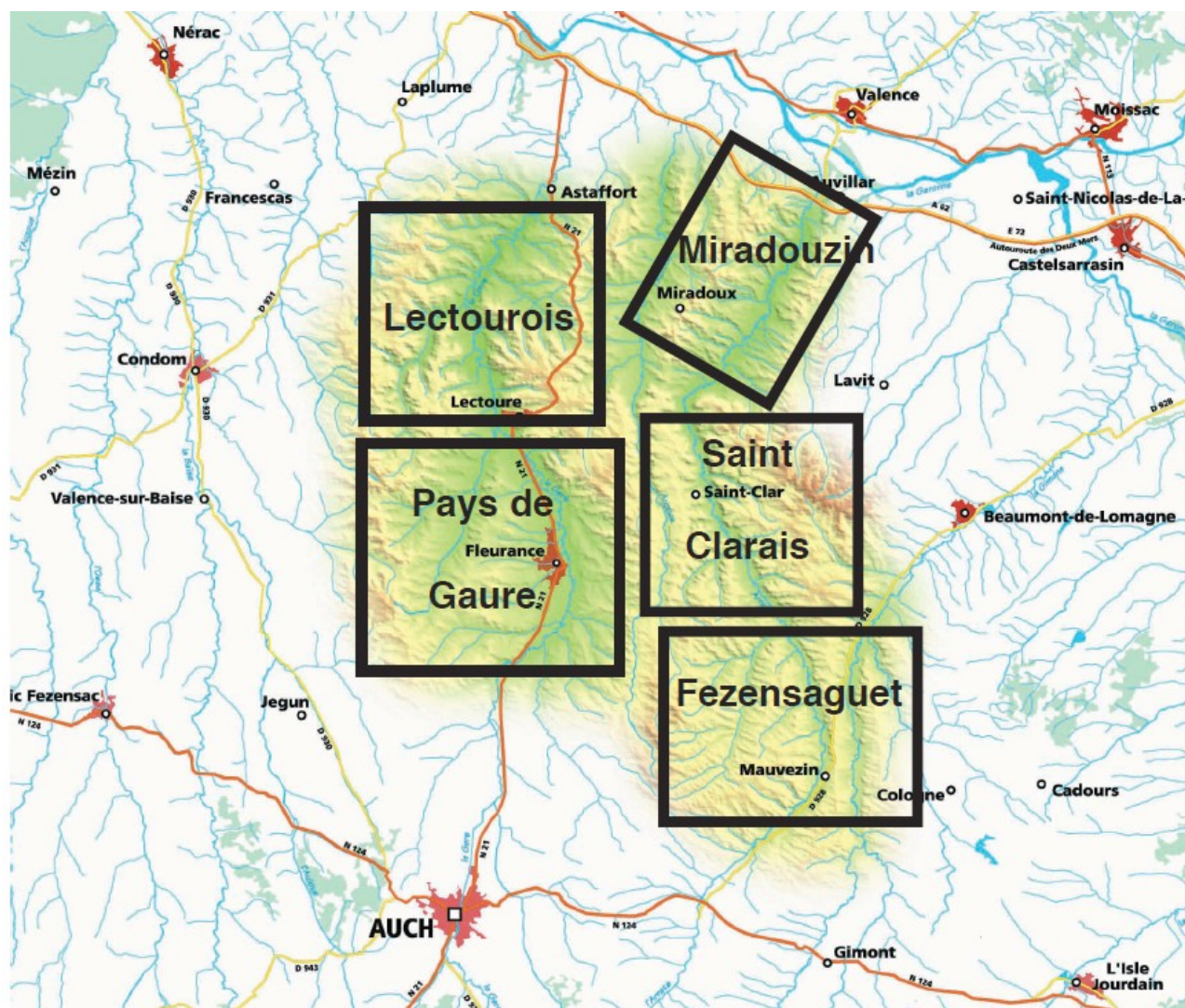


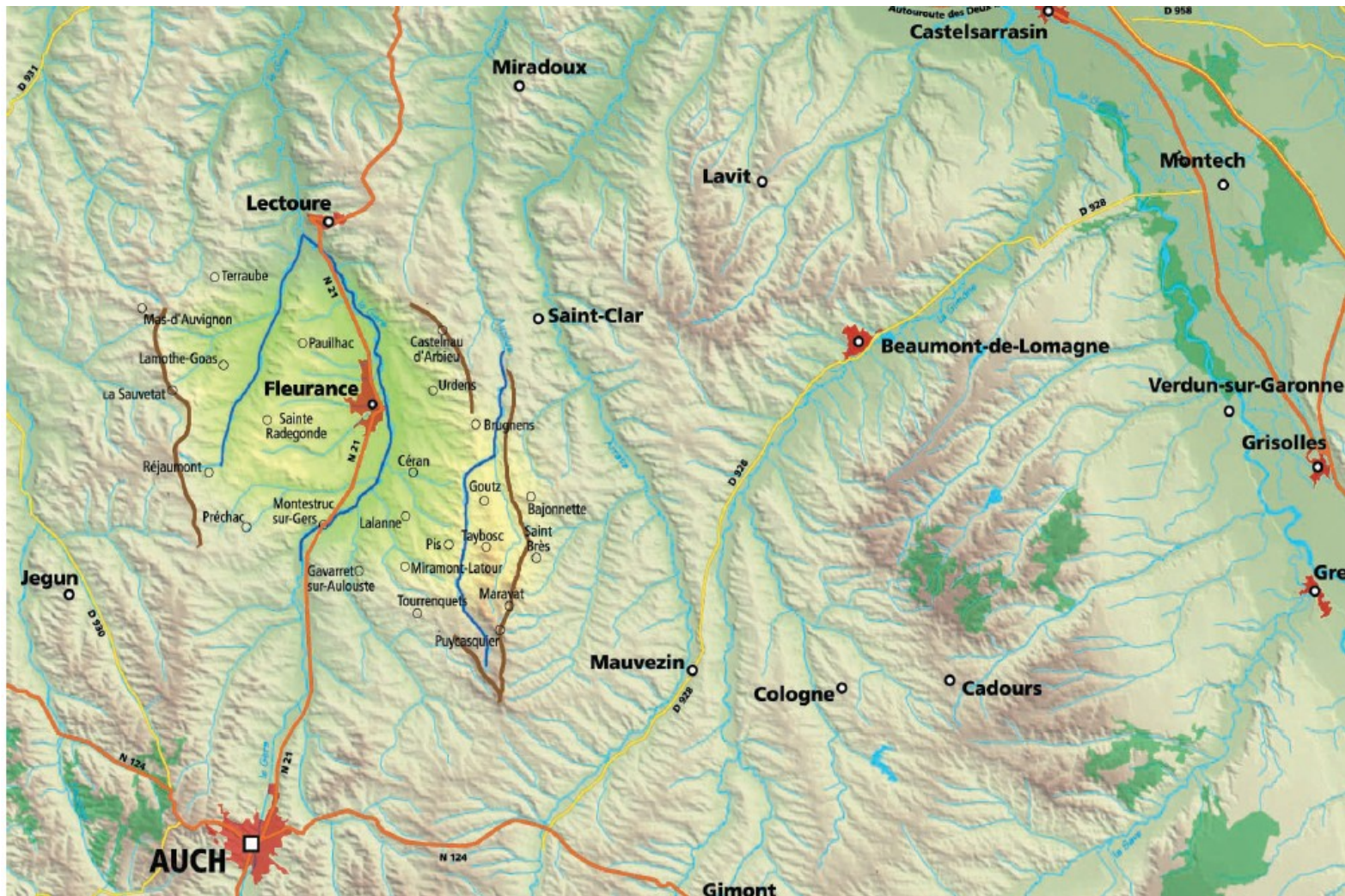
## Un tissu dense de villages fortifiés

À des paysages agraires qui ont profondément évolué, s'opposent les paysages "urbains" de petites unités villageoises qui semblent figées dans le temps : Bastides et Castelnaux à l'allure médiévale et défensive immédiatement perceptible. Mieux conservés qu'ailleurs, ils maillent tout le territoire et donnent l'impression d'un groupement d'une **structuration plus forte de l'habitat**.

**Perchés** sur des promontoires et escarpements stratégiques, les villages tirent partie du relief accidenté. A l'intérieur, on découvre les multiples vestiges qui témoignent de l'ancienne organisation : tour-portes, remparts, fossés, douves, chemins de ronde....

Ces villages ont très fortement souffert de l'exode rural et sont aujourd'hui **désertés**. Si certains ont été choyés et restaurés, pour d'autres, le tissu urbain est dégradé, de nombreuses maisons restent vacantes ou en ruine. Ils sont peu animés et font souvent figure de petit musée à l'air libre. Leur reconquête reste difficile. Dans certaines zones, le déclin démographique se poursuit et partout, la promiscuité, l'étroitesse des constructions mal éclairées décourage les nouveaux résidents qui préfèrent les fermes où les maisons neuves isolées aux architectures plus lumineuses.





Ancien comté autrefois rattaché à Saint-Puy, le Pays de Gaure constitue une véritable **zone tampon** entre Pays d'Auch et Lectourois. Son **relief adouci** et ses **faibles altitudes** le distinguent nettement de ses voisins.

Autour de **Fleurance**, la vallée du Gers s'élargit en une large plaine bordée de part et d'autres de collines et vallons étirés, **très largement cultivés**. Le calcaire cohabite avec la terre des vallées que l'on retrouve abondamment dans les constructions (briques crues essentiellement).

Face à un territoire dynamique au fort développement économique et résidentiel (RN21, proximité d'Auch, pôle d'activité de Fleurance), s'oppose une campagne vide où les grandes parcelles s'étendent à perte de vue et où le patrimoine architectural est moins important qu'ailleurs.

## **L' OCCUPATION DU SOL**

On constate une augmentation du nombre de logements à partir de 2007 et une progression démographique depuis 2009.

Ceci se confirme en constatant une progression du nombre de Permis de Construire qui est de l'ordre de 17 permis accordés ces cinq dernières années pour des logements; ce qui représente une création de plus de trois logements par an depuis 2007 .

L'occupation du sol et l'urbanisation se sont développés de façon diffuse et parfois opportuniste.

Afin de préserver l'identité du village et de son hameau , dit "hameau d'Aurenque ", de protéger au mieux l'espace agricole et de mieux maîtriser le développement de l'urbanisation sur son territoire, la Commune de CASTELNAU d 'ARBIEU a donc décidé de se doter d'un document d'urbanisme et de planification , type Carte Communale.

## **ANALYSE PAR SITE**

### **1- AU VILLAGE**

Castelnau d'Arbieu ,bâti sur un mamelon rocheux, est un castelnau relativement imposant avec ses maisons fortifiées . Il comprend la mairie , l'église et une trentaine de maisons d'habitation .

L' urbanisation de cet ancien castelnau s'est développée d'abord dans l'enceinte fortifiée et au fil des années cette urbanisation a progressé vers le Sud /Sud-Est au-delà de la Route Départementale n° 45 et quelques habitations au Nord -Est du village par la création d'un lotissement communal .

Cette configuration des lieux fait que le développement de l'urbanisation s'est faite de manière un peu diffuse .

Pour l'avenir il y a lieu de préserver l'identité du vieux village par une extension mesurée de l'urbanisation autour du bâti existant et d'autre part de limiter le développement de l'urbanisation au -delà de la Route Départementale n°45 car cela pourrait générer des contraintes de sécurité vis à vis des sorties directes ou/et indirectes sur cette route et générer un impact sur le village de part la covisibilité avec celui-ci .

### **2- GROUPE D' HABITATIONS**

"Aurenque "constitue un groupe d'habitations en configuration de hameau , proche de la rivière Gers et à la limite de la zone inondable au Sud. Au Nord il est encadré par un vaste espace agricole .Sa situation fait que l'urbanisation ne peut s'étendre au-delà du bâti actuel et devra rester dans ce périmètre en s'orientant vers de la réhabilitation et un renforcement du hameau depuis l'intérieur.

## **II- 2 VOLET PAYSAGER ET ENVIRONNEMENTAL**



### **PAYSAGE LOMAGNOL**



Vers Sainte-Mère



Cabane en terre dans le Pays de Gaure



Porte Larroque Engalin



Ferme isolée dans le Pays de Gaure vers Brugnens



Un hameau lomagnol



plateau de blé



Lavoir de Mauroux



Saint-Avit-Frandat



Château de Gramont



Culture de l'Ail



Les panaches de Golfech vues de Lectoure



Ferme Lomagnole vers Fleurance



Banc calcaire

“Terre ronde aux larges ondoiements”, la Lomagne gersoise se caractérise par de **larges vallées** qui ont creusé et découpé un vaste **socle calcaire**, et entre lesquelles subsistent d’amples coteaux surmontés de crêtes et petits **plateaux** disséqués par l’érosion.

Elle offre un paysage ouvert dominé par l’uniformité de grandes étendues **terreuses**, dénudées et quelque peu “désertiques”, auxquelles s’opposent la **blancheur** d’affleurements **calcaires** secs, plats, longilignes ou abrupts, souvent soulignés par la **sombre** frondaison de boisements frais et d’ourlets végétaux épars.

## La prédominance du calcaire

De prime abord discrète, la pierre calcaire affleure de toute part, dans le relief - sous forme de tables et de bancs - dans les sols, **tâches** blanchâtres liées à l’érosion, et surtout dans l’architecture. Elle offre des paysages singuliers de **plateaux** érodés, bordés de **promontoires** et d’**escarpements**.

Formé il y a 20 millions d’années, au Burdigalien, ce socle s’est constitué lors de dépôts fluvio-lacustres successifs dont on peut parfois distinguer quelques unes des couches superposées (**entablements, glissements fossilifères**). Les plateaux qui subsistent ne sont que les lambeaux de ce socle.

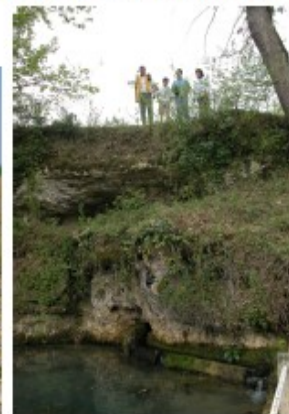
Les plateaux calcaires forment des paysages ouverts et de taille modeste même s’ils sont les plus étendus de toute la Gascogne. Ils forment un ensemble karstique qui constitue une curiosité à l’échelle du Département principalement autour du plateau de la Romieu. Ces ensembles forment des paysages typiques du modelé calcaire : **dolines, petites cavités** (Sinai à La Romieu, L’Isle-Bouzon, Bivès...) mais aussi de nombreux **reliefs escarpés et bolsés**. Ils recèlent une multitude de **lieux secrets**, de petits vallons intimes peu valorisés. Les **affleurements intempestifs** comme les **contours festonnés des plateaux**, sont couverts de Chênes qui forment des bandes boisées caractéristiques : **le rendall**. L’affleurement de la roche coïncide généralement avec la **résurgence d’eau souterraine**. Ainsi, les bancs calcaires deviennent de véritables lieux de fraîcheur insoupçonnés où l’on rencontre de nombreux **lavoirs et fontaines typiquement lomagnols**.



banc calcaire à Marsolan



paysages singuliers de plateaux érodés -St Clar-



Source, Ste Gemme



La Lomagne compte peu de massifs boisés. Du bocage pré-existant, ne subsistent que boqueteaux, bosquets et haies épars. Les ripisylves, fréquemment endommagées, dessinent irrégulièrement les cours d'eau principaux. Fortement touchée par les **remembrements parcelaires**, la végétation s'accroche sur les espaces délaissés par l'agriculture formant :

- "rendalls" : terre "qui ne donne rien" / bande boisée des bordures et abrupts calcaires
- "canteros" : "chantelles de chênes noirs" / bosquets sur peyrusquets.

L'espace cultivé cohabite sans transition avec ces délaissés à l'exception de quelques "bouziques" : friches ou landes calcaires ou siliceuses.

Sauvage ou domestique, la végétation offre une large palette d'essences, "du Figuier au Néflier" selon les milieux rencontrés. Le chêne blanc (pédonculé ou sessile) et le chêne noir (pubescent) dominent les boisements qu'ils partagent avec érables champêtres et alisiers. L'Orme, quasiment disparu, est progressivement remplacé par le frêne commun dans les bords de champs les plus humides.



la végétation s'accroche



La nudité des champs renforce la présence du bois



Arbres épars

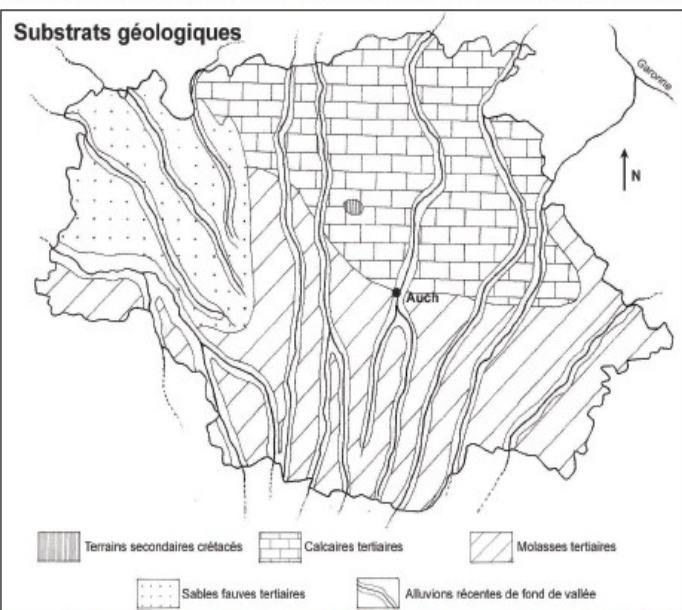
Les terres de Lomagne sont réputées pour leur fertilité. Le calcaire a naturellement enrichi les sols où il s'est décomposé. Il forme avec l'argile des **argilo-calcaires** "lourds" mais humifères et bien carbonatés au pH localement élevé :

- les **terreforts** profonds et fertiles
- les **peyrusquets**, très superficiels (le rocher affleurant presque)

Ces sols "calci-magnésiques" sont de véritables "terres à blé" car ils avaient entre autre la propriété de "rigidifier les tiges des céréales".

Le calcaire est toutefois absent de certains sols. Lorsqu'il a été lessivé, il forme des "boulbènes", **paradoxalement très acides en Lomagne**, ou des **argiles à grenailles**. Dans la boucle du Gers, à l'Ouest de Fleurance, une vaste étendue de boulbènes occupe les versants de Ste Radegonde et de Pauilhac.

Sols calcaires et sols acides cohabitent fréquemment, se rencontrent et se mélangent, comme en témoigne le cas extrême et surprenant de la Romieu où les assises calcaires peuvent par endroit supporter des sols sableux et acides (sable fauve) et leur végétation associée.



Le socle calcaire de la Lomagne entaillé par les vallées et largement érodé.



Le promontoire de Pliex vue en coupe (Est-Ouest)

Au côté des grands espaces cultivés, la Lomagne dissimule de nombreux espaces préservés ou sauvages, distribués de manière sporadique dans tout le pays. **Naissances de vallées, îles et bras morts de rivières** (Gers et l'Arrats), **garrigues** calcaires et sèches et leur cortège de végétation méditerranéenne (Chêne pubescent, Érable de Montpellier, Nerprun alaterné, Chèvrefeuille d'Étrurie...), **et boisements** complètent anecdotiquement les paysages agraires et constituent des **zones écologiquement remarquables**.

Les petites vallées de l'Orbe (Monfort) et de l'Auchie (Marsolan), ont conservé un profil bocager et des paysages traditionnels. Les petits vallons qui descendent des plateaux et longent les corniches calcaires forment des parcelles secrètes et cernées de végétation.

Ces paysages confinés et ombrés s'opposent aux ambiances dégagées des grands champs environnants.

De même, le bois du Ramier (Pauilhac) et de Bouillas (du nom de l'abbaye aujourd'hui disparue), formaient autrefois une immense forêt. Ils se distinguent par leurs sols acides et leur végétation atlantique sur un sol siliceux, caractérisée par la «Touja» (Ajoncs épineux), la Fougère, le Charme, le Châtaignier, on y surprend aussi le Chêne liège pourtant bien éloigné de son domaine de prédilection l'Albret et le Bas-Armagnac.



L'Auchie, des paysages d'une plus grande diversité



Ripisylve de l'Arrats en partie conservée

### **III - ANALYSE URBAINE ET TECHNIQUE**

#### **ANALYSE URBAINE**

1 - **Le village de Castelnau d'Arbieu** regroupe une trentaine de constructions avec différents ensembles clairement identifiables :

- le noyau historique du village où se situe la Mairie ,
- la partie plus à l'Est du Castelnau, avec un habitat un peu moins dense ,
- le secteur au Nord/Nord-Est en dehors du Castelnau avec un habitat un peu plus contemporain,

Le village en lui-même a connu un développement très mesuré de la construction avec juste quelques maisons individuelles qui se sont bâties principalement côté Est. La majorité du développement urbain récent se situe en dehors du bourg . La Commune a en particulier réalisé une opération de lotissement sur des terrains un peu à l'écart , situés au Sud-Est du village .



Les limites et les entrées du village sont aujourd'hui encore bien marquées :

- la voie communale n° 2 borde le village sur toute sa longueur et marque nettement sa limite côté Est. Aujourd'hui il n'y a aucune construction nouvelle de l'autre côté de cette voie.

- à l'Ouest ,au Nord et au Sud , le village est clairement délimité par les anciennes fortifications et les abrupts qui dessinent l'éperon rocheux sur lequel est assis le village.

2 - **Le hameau d'Aurenque** regroupe une douzaine de maisons et est circonscrit à l'Ouest par la Voie Communale n° 6 ,au Nord , par la Voie Communale n° 5 et au Sud par le ruisseau de "Las Canères"avec le lit majeur de la rivière Gers. Hameau fermé dont les constructions ont peu évolué dans le temps et n'évolueront pas compte tenu de sa configuration.

## **LE PATRIMOINE**

- L'ensemble formé par le pont vieux d'Aurenque , le CVO n° 6 ,le plan d'eau du Gers y compris la cascade et l'île depuis 50 m en amont du barrage et jusqu'à 100 m en aval du pont , les deux rives du Gers sur cette même longueur et sur une largeur constante de 10 m , constitue un site inscrit depuis le 24 Mai 1943 ,
- Il subsiste cinq ( 5) pigeonniers sur le territoire communal ,
- L'église du village du XIII°/XIV° siècle , bâtiment ni inscrit , ni classé ,
- L'église d'Aurenque du XVIII° siècle ,bâtiment ni inscrit , ni classé ,
- Le château de Quinsac du XIX° siècle , bâtiment ni inscrit , ni classé .

## **LES EQUIPEMENTS**

- l'ensemble Mairie/Salle des fêtes ,
- station d'épuration ,
- espace ludique , terrain de tennis.

## **LES RESEAUX TECHNIQUES**

La Commune de CASTELNAU D'ARBIEU adhère à la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise.

Cette Communauté de Communes a pour compétences essentielles :

- le développement économique et touristique ,
- création et réalisation de ZAC ,
- le service public d'assainissement collectif et individuel ,
- voirie d'intérêt communautaire .

### **➤ Elimination des déchets**

L'élimination des déchets est assurée par le SIDEL ( Syndicat Intercommunal de la Lomagne)

## ➤ Eau potable-assainissement

L'Adduction d'eau potable est gérée par le SIAEP de la région de Fleurance , l'assainissement collectif est géré par la commune et l'assainissement autonome par la communauté de communes.

La commune dispose d'une station d'épuration de type filtres plantés de roseaux d'une capacité de 120 équivalents habitants mise en service en Mai 2007. La charge raccordée en 2011 était estimée à une trentaine d'équivalents habitants sur la base des données d'auto surveillance. Le projet prévoit entre 35 et 55 habitants supplémentaires sur une période évaluée à 15-20 ans . La capacité de traitement de la station d'épuration communale semble donc suffisante pour traiter les eaux usées de l'ensemble des zones ZC.

### **Electricité**

L'électricité est gérée par le S D E G (syndicat départemental d'électrification du gers ).

Le village et le hameau d 'Aurenque sont globalement bien desservis en électricité .

### **Voirie**

La voirie Communale d'intérêt communautaire est gérée par la Communauté de Communes et le reste ( Voies communales secondaires et chemins ruraux ) par la Commune.

### **Les autres services :**

- Sous Préfecture de Condom ,
- Gendarmerie de Fleurance/Communauté de brigades de la Lomagne,
- Trésorerie de Fleurance,
- Centre de Secours de Fleurance,
- Médico/Social à Fleurance/Saint-Clar ,
- Direction Départementale des Territoires du Gers , UT Nord de Condom,
- Service des Routes Départementales, SLA de Mauvezin ,
- SIDEL "rivière" pour la gestion de la rivière Gers .
- 

### **- LES TRANSPORTS**

Il n'existe pas une liaison de transport public entre la Commune et le chef lieu de Canton .

Un ramassage scolaire est assuré avec un point d'arrêt au niveau local.

Les transports scolaires ( hors des circuits gérés par les communes ) sont gérés par le Conseil Général du Gers.

## 2ème Partie : LE PROJET DE CARTE COMMUNALE

### **I - LES SERVITUDES ET CONTRAINTES**

#### **I-1-Servitudes**

- Protection des sites et monuments naturels  
Sites inscrits : Ensemble formé par le vieux pont d'Aurenque et le chemin vicinal n° 6 sur une longueur de 10 m de part et d'autre du pont, le plan d'eau du Gers y compris la cascade de l'île depuis 50 m en amont du barrage et jusqu'à 100 m en aval du pont , les deux rives du Gers sur cette même longueur et sur une largeur constante de 10 m.
- Défense contre les inondations , zones submersibles ; PSS , zone inondable de la rivière Gers .
- Ruisseaux répertoriés ( document graphique n°2) pour lesquels un recul de 10 m de chaque rive est prévu et classés en zone ZNi .
- Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles relatif aux mouvements de terrains de type retrait-gonflement des argiles ( règles constructives à mettre en œuvre pour les constructions) .  
Prescrit par arrêté préfectoral du 04/11/2005 et en cours d'élaboration ,
- Conservation des eaux , terrains riverains de cours d'eau ; rivière le Gers ,
- Télécommunications Téléphoniques et Télégraphiques ; Câble à fibres optiques 32 FO 1350
- Relations aériennes ,zones hors dégagement , ; Servitudes aériennes à l'extérieur des zones de dégagement (installations particulières) , cette servitude concerne tout le territoire communal pour toute installation de plus de 50 m de hauteur hors agglomération et de plus de 100 m en agglomération.

#### **I-2-Contraintes**

- Risques naturels ;risque d'inondation de la rivière Gers et de son affluent,et du ruisseau de "Las Canères" référencés sur la cartographie informative des zones inondables ( CIZI )
- Risque Sismique très faible , conformément à la délimitation des zones de sismicité du territoire Français par décret n°2010-1255 du 22 Octobre 2010.

#### **I-3-Arrêtés de reconnaissance de catastrophes naturelles**

Mouvements de terrain différentiels ; de 01/05/1989 à 31/12/1996 ,Arrêté du 12/03/1998 et JO du 28/03/1998 consécutifs à la sécheresse et à la ; de 01/01/1998 à 30/09/2000, Arrêté du 30/04/2002 et JO du 05/05/2002 réhydratation des sols ; de 01/07/2003 à 30/09/2003 ;Arrêté du 11/01/2005 et JO du 01/02/2005

Inondations, coulées de boues et mouvements de terrain ; de 25/12/1999 à 29/12/1999 ; Arrêté du 29/12/1999 et JO du 30/12/1999

Inondations, coulées de boues ; de 24/01/2009 à 27/01/2009 ; Arrêté du 28/01/2009 et JO du 29/01/2009

## **II - LES ENJEUX**

-Permettre le développement de l'accueil de population,

-Offrir des possibilités d'extension des zones constructibles, au village et au hameau d'Aurenque, secteurs retenus dans la carte communale,

-Lutter contre le "mitage",

-Prendre en compte les paysages de la Commune,

-Améliorer la planification sur le territoire Communal en donnant la possibilité à la Commune , à partir de cette Carte Communale -en tant que premier support de planification-de mieux définir et maîtriser à plus long terme les potentialités d'extension des sites ou/et la création de nouveaux secteurs à urbaniser.

## **III - CHOIX DU ZONAGE**

### **L'occupation du sol**

L'occupation du sol s'orientera vers deux zones:

- Au village ,
- Au hameau d'Aurenque .

<b>Secteurs</b>	<b>Lieux-dits</b>	<b>Superficie totale (hectares)</b>	<b>Surface bâtie</b>	<b>Disponible</b>
Zone ZC1	Au Village	3 . 76 ha	3 . 46 ha	0 . 30 ha
Zone ZC1	Au Village Sud/Est	1. 68 ha	1. 68 ha	0. 00 ha
Zones ZC2	Au Village Nord/Nord-Est	3. 90 ha	2. 60 ha	1. 30 ha
Zone ZC2	A Aurenque	3. 56 ha	2. 36 ha	1. 20 ha
	<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>12. 90 ha</b>	<b>10.10 ha</b>	<b>2. 80 ha</b>

Zones ZNp (Zones Naturelles de protection), elles sont réservées à la protection du front Ouest du Castelnaud et au glaciais Est (parcelles n° 201 , 372 et 374 ).

Le reste du territoire correspond pour l'essentiel à la zone agricole ou devant rester naturelle ZN .

Il en résulte que l'espace disponible ouvert à la construction est de : **2.80 ha** ,ce qui représente **0,17%** de la surface totale de la Commune.

On remarque que l'incidence de ce développement urbain sur l'espace agricole est très très faible.

### **Tableau récapitulatif des possibilités d'urbanisation par site**

Site	Potentiel à court terme	Potentiel à plus long terme	Opportunité d'opérations	Intérêt
<b>Au Village tous les secteurs</b>	<b>10-15</b>	Potentiel limité , protection du castelnau, proximité de l'espace agricole et éviter un développement trop linéaire	Maisons individuelles Locatif social ?	***
<b>A Aurenque</b>	<b>5-7</b>	Limité compte tenu de la proximité de l'espace agricole et de la zone inondable	Renforcement du bâti existant	*

### **Conclusion**

**Sur l'ensemble des sites précédemment décrits, la commune a la possibilité d'accueillir entre 15 et 22 maisons , ce qui représente environ entre 35 et 55 habitants supplémentaires sur une période évaluée à 15- 20 ans.**  
**Soit deux à trois familles par an.**

## **IV - INCIDENCES ET PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT**

### **IV-1 PRECONISATIONS PARTICULIERES PAR SITE**

#### **1- AU VILLAGE**

Au village de Castelnau d'Arbieu, dans sa partie ancienne , l'urbanisation sera limitée afin de respecter le caractère historique et l' architecture de cet ancien Castelnau.

A terme son extension devra se limiter le plus possible aux seuils du zonage actuel .

Au Nord-Nord/ Est, le développement de l'urbanisation s'appuiera sur le bâti existant qui est actuellement relativement diffus pour constituer un groupe d'habitations un peu plus dense et mieux organisé .

Un accompagnement paysager sera également nécessaire.

## **2- GROUPE D'HABITATIONS**

Le hameau d'Aurenque pour l'essentiel est constitué d'habitat un peu diffus , à partir duquel "s'appuieront " les nouvelles habitations .Celles-ci viendront conforter le bâti existant sachant que les possibilités d'extension sont très réduites , compte tenu de la capacité limitée de certains réseaux, la proximité de l'espace agricole et de la zone inondable de la rivière Gers .Cette extension se limitera à occuper les espaces restants et à la restauration/réhabilitation du bâti existant .....

## **IV-2 DISPOSITIONS GENERALES**

### **Environnement**

La répartition des zones constructibles précitées limiteront l'impact sur les paysages et les espaces ruraux.

Les bois des particuliers, ne relevant pas du régime forestier, de plus de 4 hectares ou faisant partie d'un bois de plus de 4 hectares, ainsi que les bois relevant des collectivités et de certaines personnes publiques (quelle que soit la surface à défricher) sont soumis à autorisation de défrichement.

Ce territoire communal ne comporte pas de zone Natura 2000 ni de ZNIEFF , néanmoins le secteur Est-Sud /Est de la Commune qui se conjugue avec la zone inondable de la rivière Gers est le support de quelques prairies , des ripisylves de la rivière, il reste en zone naturelle et loin de toute urbanisation et secteurs constructibles ouverts à l'urbanisation dans le cadre de l'élaboration de la présente Carte Communale. Il en résulte qu'il n'y aura aucun impact direct sur cet espace naturel.

### **Dispositions générales et orientations du SDAGE Adour-Garonne**

Le comité de bassin Adour-Garonne a adopté le lundi 16 novembre 2009 le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Adour-Garonne pour les années 2010 à 2015 et rendu un avis favorable au projet de programme de mesures (PDM) qui lui est associé.

Le SDAGE et le PDM sont en vigueur aujourd'hui suite à leur approbation par le préfet coordonnateur de bassin .

### **Les 6 orientations fondamentales du futur SDAGE ( 2010-2015)**

**Six grandes orientations sont aujourd'hui proposées au Comité de Bassin. Elles constituent les bases du SDAGE révisé.**

Elles intègrent les objectifs de la DCE et du SDAGE précédent qu'il est nécessaire de poursuivre ou de renforcer.

- \*Créer les conditions favorables à une bonne gouvernance ,
- \*Réduire l'impact des activités pour améliorer l'état des milieux aquatiques ,
- \*Restaurer les fonctionnalités naturelles des milieux superficiels et souterrains pour atteindre le bon état ,
- \*Obtenir une eau de qualité pour assurer les activités et usages qui y sont liés ,
- \*Gérer la rareté de l'eau et prévenir les inondations ,
- \*Promouvoir une approche territoriale .

### **En ce qui concerne la qualité des eaux de surface**

On compte 18 stations de mesure de qualité des rivières du réseau de l'AEAG dans le département du Gers (en considérant celles implantées dans le département (16) et celles immédiatement à l'aval (2).

Sur ces 18 stations, 7 montrent une qualité d'eau respectant les objectifs de qualité.

Les données de qualité de l'eau sont disponibles en consultant le site de l'Agence de l'Eau Adour -Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>)

### **Protection contre les inondations**

L'ensemble des rivières Gersoises dispose de documents réglementaires de protection contre les inondations.

97communes concernant près de 82 000 habitants (soit 47% de la population gersoise) sont pourvues d'une telle réglementation.

L'Adour, le Gers et la Baise dans leur partie gersoise sont couvertes par un Plan de Surface Submersible.

### **Objectifs de qualité du SDAGE Adour-Garonne et de l'UHR ( unité hydrographique de référence )**

Sur ce territoire communal ,les objectifs de qualité prévus par le SDAGE s'appliquent aux milieux hydrographiques suivants :

- le ruisseau de Lesquère à atteindre en 2015 ,
- la rivière Gers à atteindre en 2021,
- le ruisseau identifié "FRFRR216 4", affluent du Quinsac à atteindre en 2027.

## Classement des cours d'eau en fonction de leur intérêt écologique

- "réservoir biologique" ; le ruisseau de Margaridat
- "Axe à grands migrateurs amphihalins" ; la rivière Gers.

### Risques particuliers

Il existe deux lacs colinéaires au dessus du hameau de "Aurenque" aux lieux dits "A Las Canères " et "A Arnaud " ; ces deux ouvrages sont caractérisés de la manière suivante :

- n° 32078006 avec une hauteur de 8,50 m et un volume de 30 000 m<sup>3</sup> et n° 32078007 avec une hauteur de 6,80 m et un volume de 25 000 m<sup>3</sup> , **tous deux de classe D** .

Les obligations relatives à un ouvrage de classe D sont :

- ouverture et tenue à jour d'un dossier de l'ouvrage ,
- ouverture et tenue à jour d'un registre de l'ouvrage ,
- définition des consignes écrites ,
- réalisation d'une visite technique approfondie tous les dix ans .
- de plus dès qu'il est constaté un événement particulier sur l'ouvrage une déclaration doit être faite au Préfet , dans les meilleurs délais.

### Agenda 21 Départemental

Le présent document a été élaboré en tenant compte également des orientations de l'Agenda 21 du Département du Gers.

## V – SECURITE

### Accès sur RD

Les accès directs ou indirects sur RD devront être conformes aux dispositions de la délibération du Conseil Général du Gers en date du 11 Juin 2004.

### Accès sur Voies Communales

Ils seront réalisés suivant les normes de sécurité en vigueur et conformément aux prescriptions édictées par la Commune.

**Cette étude résulte d'une analyse territoriale qui a intégré le volet paysager et environnemental sur le territoire étudié en tenant compte également des contraintes liées à l'espace agricole.**